



**HAL**  
open science

## Constructionnalité des parataxes conditionnelles

Mathilde Dargnat

► **To cite this version:**

Mathilde Dargnat. Constructionnalité des parataxes conditionnelles. Congrès Mondial de Linguistique Française, 2008, Paris, France. pp.2467-2482, 10.1051/cmlf08265 . hal-00417750

**HAL Id: hal-00417750**

**<https://hal.science/hal-00417750>**

Submitted on 18 Sep 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Constructionnalité des parataxes conditionnelles

Mathilde Dargnat

Laboratoire Parole & Langage, CNRS (UMR 6057), Aix-en-Provence  
mathilde.dargnat@free.fr

## 1 Introduction

Dans cet article, j'analyse le caractère constructionnel de certains énoncés paratactiques à interprétation conditionnelle (ex. *Tu serais venu, j'aurais fait un gâteau au chocolat*), et notamment des parataxes conditionnelles qui font appel à des « pseudo-impératifs » (ex. *Avance, je te casse la figure*)<sup>1</sup>. Je montre que de tels énoncés mettent en jeu des aspects prosodiques, syntaxiques et sémantico-discursifs et je propose de traiter ce phénomène dans le cadre des Grammaires de Construction (désormais CxG), qui sont pertinentes pour l'approche multidimensionnelle et la représentation qu'elles permettent. L'analyse s'appuie à la fois sur des exemples attestés dans des corpus oraux et sur des exemples construits, en particulier pour les manipulations et les tests<sup>2</sup>.

## 2 Les termes des parataxes

Les énoncés ciblés se composent de deux termes, qui sont séparés par une barre verticale dans les exemples. J'appelle A le terme de gauche et B le terme de droite. La parataxe peut a priori être considérée comme la juxtaposition des deux éléments A et B. On en distingue trois types : celui où A est un GN (1), celui où A est un GP (2), et celui où A et B ont chacun un noyau verbal (3-5).

- (1) *Une bière de plus | je m'en vais* [d'après Culicover 1972]  
« Si tu bois une bière de plus, je m'en vais » ou « Je bois une bière de plus et je m'en vais »
- (2) *Avec Pierre dans les buts | on gagnait*<sup>3</sup>  
« Si Pierre avait été dans les buts, on gagnait »
- (3) *J'ai essayé d'y aller | j'ai pas trouvé* [A March 8'39]  
« J'ai essayé d'y aller mais j'ai pas trouvé »
- (4) *J'en ai pas | j'en ai pas les moyens* [ST I3 29'44]  
« J'en ai pas (des disques de Claude François), parce que j'en n'ai pas les moyens »
- (5) *Fallait que je fasse un BM | je trouve un patron | je fais un BM* [A Choc 0'42]  
« Fallait que je fasse un BM, alors j'ai trouvé un patron et j'ai fait un BM »

Les deux premiers types ont fait l'objet d'études (par ex. Culicover, 1972 ; Culicover & Jackendoff, 1997 ; Corminboeuf, 2008), mais ils sont laissés de côté, même s'ils présentent des propriétés communes avec le dernier type, qui est le point de départ de cet article.

### 2.1 Flou terminologique et choix de définition

Le terme *parataxe* est loin d'être univoque. C'est ce que montre notamment la synthèse de Glikman (2005 : 6-31), qui a comparé les définitions contenues dans différentes syntaxes et grammaires du français. Le principal problème est que, pour désigner des énoncés comme (3-5), les différents auteurs mentionnés sont confrontés à deux systèmes terminologiques concurrents (*parataxe-hypotaxe* et *juxtaposition-coordination-subordination*), qui ne sont pas de stricts équivalents. Le terme *parataxe* est opposé à *hypotaxe* de deux manières différentes<sup>4</sup>, il peut aussi être synonyme de *juxtaposition* et s'opposer alors à *coordination* et *subordination*. Souvent, il est également présenté comme une sorte de synonyme d'*asyndète*, qui renvoie dans le cas présent à l'absence de mot de liaison entre A et B<sup>5</sup>. Les définitions mobilisent, soit de manière isolée soit simultanément, des critères lexico-syntaxiques (présence/absence d'une conjonction), sémantiques (lien logique entre A et B), prosodiques, etc. De ce fait, il est très difficile de les comparer. Je pars d'une définition simple et concrète :

- (6) La parataxe est un procédé syntaxique consistant à juxtaposer des phrases sans expliciter par une particule de subordination ou de coordination le rapport de dépendance qui existe entre elles dans un énoncé, dans un discours, dans une argumentation. (Dubois et al., 1973 : 356-357)

Les énoncés qui m'intéressent sont des énoncés complexes de forme AB, où A et B sont des phrases verbales juxtaposées sans marque lexicale de cohésion syntaxique (par ex. conjonction ou adverbe)<sup>6</sup>, mais où ils sont quand même perçus comme reliés par une relation de discours (désormais RD). J'appelle ces couples des *parataxes propositionnelles*. Par relation de discours j'entends une relation abstraite (qui n'est pas forcément marquée lexicale) entre deux segments discursifs reflétant des états de chose, des états de langage ou des états de croyance. Le rapport entre ces segments peut être un rapport de cause, de conséquence, d'élaboration, de narration, de temporalité, etc. Ces relations sont relativement bien étudiées dans le cadre de la *Rhetorical Structure Theory* (RST) (Mann & Thompson, 1988 ; Taboada & Mann, 2006a-b), dans le cadre de la *Segmented Discourse Representation Theory* (SDRT) (Asher & Lascarides, 2003), ou encore dans les travaux de l'école de Genève (Roulet et al., 2001).

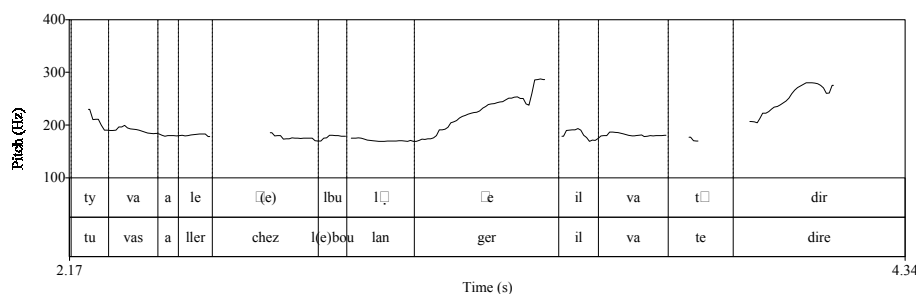
## 2.2 Principales caractéristiques des parataxes propositionnelles

Une approche purement syntaxique – si tant est qu'elle soit possible – ne suffit pas à aborder les parataxes. Comme l'ont remarqué certains auteurs (par ex. Gadet, 1989 ; Chaurand, 1999 ; Le Goffic, 1993 ; Garagnon & Calas, 2002), il faut aussi prendre en compte des aspects prosodiques et des aspects sémantico-discursifs. On peut illustrer cette multidimensionnalité à partir d'un exemple de corpus qui possède les grands traits des parataxes, dans les trois dimensions évoquées (6).

- (7) *Tu vas aller chez le boulanger | il va te dire vous voulez un pain bien cuit ou pas trop cuit* [A coif 12'07]

### 2.2.1 Dimension prosodique

Le patron prosodique prototypique, que l'on trouve dans la plupart des travaux abordant le phénomène (voir en particulier Deulofeu, 1989 ; Choi-Jonin & Delais-Roussarie, 2006), est une montée mélodique à la fin de A, qui semble correspondre au « contour continuatif » noté par Delattre (1966, réétudié par Portes et al., 2007) et une pause faible ou nulle entre A et B. Cela se vérifie pour (7).



### 2.2.2 Dimension morpho-syntaxique

Les deux termes en jeu sont syntaxiquement saturés, c'est-à-dire que tous les arguments (sujet + compléments) de *aller* pour A et de *dire* pour B sont réalisés. Il ne s'agit pas non plus d'une « structure mixte » (Deulofeu, 1989), dans laquelle le terme de droite serait un dépendant du verbe du terme de gauche<sup>7</sup>. Toutefois, cette indépendance apparente ne suffit pas à faire de chaque terme un élément autonome, puisque la ressource syntaxique de l'ordre est pertinente pour l'établissement d'une RD. En effet, un énoncé comme (7a) est difficilement interprétable.

- (7a) ? *Il<sub>(i)</sub> va te dire vous voulez un pain bien cuit ou pas trop cuit | tu vas aller chez le boulanger<sub>(i)</sub>*

La question de la cohérence des ressources morphosyntaxiques relève plus de l'interface syntaxe/sémantique que de la syntaxe ou de la sémantique isolément. On peut faire au moins deux remarques : 1. la coréférence *il/le boulanger* (marquée par l'indice *i*) ne fonctionne pas en cataphore ; 2. l'usage du futur périphrastique et la coréférence pronominale *tu/te* jouent un rôle dans l'établissement de la RD conditionnelle et générique.

Se pose également la question de la catégorie syntaxique de l'énoncé paratactique. S'agit-il d'une phrase complexe ? Auquel cas l'énoncé doit avoir les propriétés d'une phrase, par exemple celle de l'enchâssement dans une structure demandant un constituant phrastique (notamment une complétive en *que*, une interrogation en *est-ce que*).

### 2.2.3 Dimension sémantico-pragmatique

Le domaine considéré prend en compte des éléments de types sémantique et discursif, en particulier la question de la coréférence (résolution des anaphores), l'ontologie des procès (statut des événements et des états), et enfin le type de RD en jeu.

Du point de vue de l'ontologie, la parataxe propositionnelle suppose le statut de procès de chaque terme, qui doit donc être un état ou un événement et pas un objet<sup>8</sup> (Vendler, 1967). C'est bien le cas pour (7), puisque les deux parties de la parataxe sont des événements.

On se demandera si la construction est sensible au statut illocutoire des termes : l'indicatif a-t-il ici une valeur assertive ? En fait, dans la parataxe (7), l'indicatif n'est pas associé à la même interprétation que lorsque les termes sont pris isolément. De ce point de vue, la structure de l'énoncé global n'est pas vraiment compositionnelle. Je reviens sur la question de la compositionnalité et de la constructionnalité dans la quatrième section. Le problème peut pour l'instant être posé ainsi : l'énoncé paratactique dans sa globalité est-il atteignable à partir des sens de ses composants, en vertu de règles grammaticales ? Ceci revient à se demander si, lorsqu'ils sont mis en parataxe, les termes A et B ont le même sens que quand ils sont pris isolément.

Cet exemple a permis d'illustrer les caractéristiques générales des parataxes. Il illustre également la catégorie des parataxes conditionnelles, c'est-à-dire des parataxes propositionnelles AB qui peuvent être paraphrasées par une structure conditionnelle de forme *si A' B*.

## 3 Les parataxes conditionnelles

A partir des exemples (7-14), je soulève quelques problèmes d'ordre morphosyntaxique et sémantico-discursif<sup>9</sup>. Je montre que ces énoncés correspondent à un système de contraintes de type constructionnel.

### 3.1 Corpus d'exemples

- (7) *Tu vas aller chez le boulanger | il va te dire vous voulez un pain bien cuit ou pas trop cuit*
- (8) *J'ai un coup de cafard | je mets une cassette vidéo jusque les trois quatre heures du matin* [ST I3 33'54]
- (9) *Tu as faim | il y a des biscuits dans le placard* [d'après Austin 1970 (1961)]
- (10) *Tu écris tes mémoires | tu leur donnes quel titre ?* [Canal +, 5/1/08, 13h20]
- (11) *Il prendrait le tram | il serait à l'heure*
- (12) *Dites quelque chose | on vous le reproche || ne dites rien | on vous le reproche aussi* [entendu, métro Lyon]
- (13) *Tombe en panne | on est morts*
- (14) *Avance | je te casse la figure*

### 3.2 Propriétés morpho-syntaxiques

Sont abordés l'éventualité d'un lien syntaxique entre A et B (§ 3.2.1), les temps et les modes verbaux (§ 3.2.2) et le problème de la catégorisation syntaxique de AB (§ 3.2.3).

### 3.2.1 Lien syntaxique entre A et B ?

Les termes A et B sont-ils syntaxiquement viables indépendamment l'un de l'autre ? Si l'on en juge par les exemples (7-14), la réponse est oui, sur le plan syntaxique bien évidemment. Cela n'empêche pas de leur reconnaître une dépendance de type sémantico-discursif (§ 3.3.1).

D'abord, dans les huit exemples, A et B sont saturés syntaxiquement, c'est-à-dire que tous les arguments du verbe de A et du verbe de B sont réalisés. A ne peut donc pas être un complément de B, ni B un complément de A. Et cela semble être une contrainte rigide, au moins pour les conditionnelles<sup>10</sup>.

Ensuite, on doit se demander s'il existe une relation de dépendance syntaxique entre les deux termes, par exemple si A est un ajout au verbe/groupe verbal de B, ou B un ajout au verbe/groupe verbal de A. Mais les tests habituels (extraction, possibilité d'interrogation et possibilité de négation des ajouts) dépendent de la catégorie syntaxique du constituant visé et sont inadéquats pour les ajouts phrastiques. Ces tests n'ont de sens que si le constituant visé fait partie du contenu principal, et ne semblent pas pouvoir tester une dépendance au-delà de la dépendance à un verbe ou un groupe verbal, alors qu'il existe des ajouts à la phrase<sup>11</sup>. De plus, comme A et B constituent des phrases syntaxiquement indépendantes, pouvant fonctionner isolément, et que les ajouts sont syntaxiquement des dépendants, la recherche d'un mécanisme d'adjonction obligerait à faire des parataxes propositionnelles une exception.

### 3.2.2 Temps et modes verbaux dans A et dans B

Y a-t-il des contraintes sur l'emploi des modes et des temps des verbes dans (7-14) ? La question est trop large pour être traitée dans son ensemble ; je me concentre en priorité sur le mode et le temps du terme qui porte la condition, soit A, en faisant quelques remarques ponctuelles sur B. Du point de vue morphologique, et par rapport aux classements traditionnels, les formes verbales de A ne peuvent être qu'à l'indicatif (7,8,9,10), au conditionnel (11), et à l'impératif (12,13,14).

#### A est à l'indicatif

Les formes paratactiques acceptent le présent (8,9,10) et le futur (7), et on peut construire des exemples au passé (15).

- (15) *Tu n'as pas eu de nouvelles demain matin | tu peux considérer que c'est fichu*  
« Si demain matin tu n'as pas eu de nouvelles, tu peux considérer que c'est fichu »

Quand A est à l'indicatif, B est à l'indicatif, sauf dans un cas précis : quand A est à l'imparfait, B peut être à l'imparfait ou au conditionnel, et il a alors la valeur d'un irréel (11e).

#### A est au conditionnel

L'analyse met en évidence des restrictions, qu'il faut bien distinguer des variations sociolectales (notées var/). Si l'on manipule l'exemple (11), on obtient la liste suivante :

- (11) *Il prendrait le tram | il serait à l'heure*  
(11a) var/ *S'il prendrait le tram | il serait à l'heure*  
(11b) *Il aurait pris le tram | il aurait été à l'heure*  
(11c) var/ *S'il aurait pris le tram | il aurait été à l'heure*  
(11d) *Il prenait le tram | il était à l'heure*  
(11e) *Il prenait le tram | il serait à l'heure*  
(11f) *S'il prenait le tram | il était à l'heure*  
(11g) *? Il avait pris le tram | il aurait été à l'heure*  
(11h) *S'il avait pris le tram | il aurait été à l'heure*

Deux remarques s'ajoutent à celle faite ci-dessus à propos de (11e) : 1. la parataxe conditionnelle ne permet pas l'indicatif plus-que-parfait dans le terme A (11g), son paradigme ne s'aligne donc pas sur celui des énoncés en *si* associés ; 2. le conditionnel en A n'a pas le même sens en parataxe (11,11b) et pris isolément (16). En parataxe, il perd sa dimension d'« accommodation modale » (cf. Roberts, 1989), autrement dit il n'anaphorise plus une situation hypothétique et sert uniquement de point de repère situationnel au terme B.

(16) *Il prendrait/aurait pris le tram*

L'interprétation de (16) demande une accommodation modale du type *Dans ce cas-là (il prendrait/aurait pris le tram)*, alors que ce n'est pas le cas pour l'interprétation de A dans (11,11b), où c'est le conditionnel de B, *il serait/aurait été*, qui réalise une accommodation modale à partir de *Dans le cas où il prendrait/aurait pris le tram*.

### A est à l'impératif

Dans (12,13,14), les paraphrases des impératifs *dites, tombe, avance* sont des subordonnées conditionnelles en *si*. Deux remarques s'imposent : 1. il n'est possible d'avoir des impératifs au passé (12a) ; 2. il n'est pas possible de considérer que les parataxes résultent d'un « effacement » de la conjonction (13a) :

(12a) ? *Ayez dit quelque chose | on vous l'a reproché || n'ayez rien dit | on vous l'a reproché aussi*

(13a) ? *Si tombe en panne | on est morts*

On notera, en particulier pour le conditionnel et l'impératif, qu'en parataxe, ces deux modes ne fonctionnent pas comme ils le feraient dans un énoncé isolé (voir ce qui est dit à propos de l'impératif à la section 3.3.2). C'est là un critère de non-compositionnalité.

### 3.2.3 Catégorisation syntaxique de AB

On peut interroger la catégorie de AB pris globalement. On se pose en priorité la question de savoir si, dans les parataxes conditionnelles, AB a le statut de phrase, et ce en utilisant le test de l'enchâssement. Autrement dit, les énoncés (7-14) sont-ils enchâssables dans une complétive en *que*, dans une interrogative totale en *est-ce que ?* ou dans une subordonnée circonstancielle (ici en *parce que*<sup>12</sup>).

Dans les trois cas, seuls les énoncés (7,8,11) admettent l'enchâssement. Par exemple :

(7b) *Je sais que tu vas aller chez le boulanger | il va te dire vous voulez un pain bien cuit ou pas trop cuit*

(11i) *Est-ce qu'il prendrait le tram | il serait à l'heure ? Pas sûr.*

(8a) *Te fais pas de souci pour moi, parce que j'ai un coup de cafard | je mets une cassette vidéo*

Pour les autres, cela n'est pas très convaincant, voire pas bon du tout, mais peut-être pour des raisons qui ne sont pas liées à la parataxe. Pour les austiniennes (9), B ne résultant pas de A, on peut se poser la question de savoir s'il s'agit d'une conditionnelle au sens strict. Ces énoncés posent encore beaucoup de problèmes (Franke, 2007b) et il faudrait une étude beaucoup plus fouillée pour expliquer les difficultés d'enchâssement. Pour les autres cas, il y a des contraintes de compatibilité sémantiques et morphosyntaxiques entre les structures enchâssantes et les parataxes, par exemple une complétive en *que* ne peut pas introduire une phrase à l'impératif ou une question directe.

Ce que l'on peut dire quant à la catégorisation syntaxique de AB ne concerne finalement que des cas bien précis. On ne peut pas tirer de conclusion sur la nature syntaxique des énoncés pour lesquels les tests ne fonctionnent pas, car s'ils échouent c'est pour des raisons qui ne sont pas spécifiques à la parataxe. On se gardera bien, pour le moment, de faire des parataxes conditionnelles des structures globales de type phrastique. Ceci a comme conséquence que la structure de traits représentant la construction *par-cond* (§ 5.1) n'est pas typée comme une phrase.

### 3.3 Propriétés sémantico-discursives

Les propriétés morphosyntaxiques et sémantico-discursives interfèrent inévitablement. On peut cependant considérer que relèvent assez spécifiquement de la sémantique le lien discursif entre A et B, en termes de coordination ou subordination discursives (§ 3.3.1.), l'ontologie des entités temporelles (§ 3.3.2) et les actes de langage (§ 3.3.3).

### 3.3.1 Lien discursif entre A et B

S'il a été noté que A et B étaient syntaxiquement indépendants, ce n'est pas le cas sur le plan sémantico-discursif. L'appréhension de la juxtaposition de A et B comme parataxe repose d'ailleurs sur la perception d'un lien formulé jusqu'à présent sous la forme d'une RD conditionnelle, qui fait de A le terme qui porte la condition. La nature de la RD devrait être interrogée à partir d'une analyse plus large en corpus qui prendrait en compte le contexte discursif de la parataxe. Pourquoi a-t-on affaire ici à une RD conditionnelle plutôt qu'à une RD causale, temporelle ou contrastive ? Quels sont les éléments qui permettent à l'interlocuteur d'opter pour telle ou telle interprétation dans le discours ? C'est à ce niveau-là que des théories et des méthodes de représentation comme la RST et la SDRT, déjà mentionnées, peuvent être utiles, car elles font appel aux notions de coordination et de subordination discursives. Pour éviter toute confusion avec les notions grammaticales traditionnelles, je parlerai de *D-coordination* et *D-subordination*.

Cette distinction repose chez Polanyi (1985) sur le critère de la continuation ou de l'interruption d'une activité discursive en cours (p. 308). Mais elle est extrêmement difficile à cerner intuitivement, et il est préférable de la réinterpréter dans une perspective de dépendance. Il y a alors trois cas. (a) Le cas où des segments discursifs mutuellement indépendants se succèdent. Cela correspond généralement à des descriptions, énumérations, narrations concernant un même thème. (b) Le cas où des segments discursifs sont mis en relation au niveau des états de choses, des états de croyances, ou des actes de langage (voir Sweetser, 1990). Il s'agit de toutes les relations traditionnelles de cause, conséquence, contraste, justification, condition, but, élaboration, etc. (c) Le cas où un segment discursif apparaît comme décalé par rapport à un autre, auquel il fait cependant référence (typiquement, les changements de thème, les commentaires, etc.). Sous cette forme, on voit que les cas (b) et (c) correspondent à une connexion sémantico-pragmatique directe entre les segments, alors que le cas (a) correspond au mieux à une connexion indirecte, l'existence d'un même thème. La *D-coordination*, au sens de Polanyi et de la SDRT, correspond au cas (a), alors que la *D-subordination* correspond aux cas (b) et (c).

Les énoncés (7-14) sont clairement des cas où A et B sont liés par une *D-subordination*. L'incomplétude sémantique de A, relayée par un contour prosodique continuatif, présente B comme devant être attaché à A par une relation de *D-subordination*. Ce phénomène est reporté dans la structure de traits (§ 5.1) au niveau de l'attribut contexte (CNTXT).

### 3.3.2 L'ontologie des entités temporelles

La parataxe exerce-t-elle des contraintes quant à la polarité des procès correspondant aux termes A et B. Peut-on avoir en A et/ou en B des événements et des états négatifs ? Il semblerait que oui, même si cela paraît dans certains cas difficile, comme l'avait noté Deulofeu (1989)<sup>13</sup>. En ce qui concerne plus précisément les parataxes conditionnelles, on peut construire des exemples où A ou B sont des entités temporelles négatives (soulignées), qui fonctionnent tout à fait bien dans une interprétation conditionnelle.

- (12) *Dites quelque chose | on vous le reproche || ne dites rien | on vous le reproche aussi*  
 (17) *Tu vas pas aller au boulot | ton patron va t'engueuler*  
 (18) *Fayotte | t'auras pas de problèmes*  
 (19) *Vous n'êtes pas contents | je m'en vais*  
 (20) *Les élèves bavardent/ne se taisent pas | le prof ne reste pas*  
 (21) *Elle ne courrait pas | elle serait plus enveloppée*  
 (22) *Elle aurait fait du sport | elle ne serait pas aussi enveloppée*

### 3.3.3 Les actes de langage

Je me concentre sur deux problèmes : le statut des impératifs en A et la possibilité ou non d'avoir des questions en A ou B.

Comme on l'a vu, il est possible de trouver des verbes à l'impératif en A dans les parataxes conditionnelles (ex. 12,13,14). Ces impératifs correspondent-ils systématiquement à des ordres ou à des

conseils ? Si c'est le cas pour des énoncés comme (23) et (24), c'est nettement plus difficile pour (25) et (13), et même impossible pour (14). Dans ces cas-là, on peut parler de « pseudo-impératifs » (cf. Bolinger, 1977 ; Clark, 1993 ; Culicover, 1972 ; Franke, à par. ; Russel, 2007).

- (23) *Mettez de la pommade | ça ira mieux*
- (24) *Viens | je t'expliquerai*
- (25) *Tombe en panne | l'assistance viendra*
- (13) *Tombe en panne | on est morts*
- (14) *Avance | je te casse la figure*

La différence vient du fait qu'il serait pragmatiquement étrange, au moins pour (13,14), que le locuteur donne un conseil à son interlocuteur afin d'obtenir une conséquence qui lui serait défavorable. Quant à (25), à moins de considérer une situation où l'interlocuteur chercherait à tout prix à faire venir l'assistance de l'autoroute, on ne voit pas bien pourquoi on lui conseillera de tomber en panne. Ce qui serait différent avec un énoncé dans lequel B est une perspective souhaitable (ex. *Tombe en panne | elle aura peur et finira par t'embrasser*) (cf. Dargnat & Jayez, à par. [b]).

L'autre problème posé est celui de la possibilité d'avoir des questions en A ou B. L'exemple (10) montre a priori que les parataxes conditionnelles acceptent des questions en B. On peut fabriquer d'autres exemples pour d'autres RD<sup>14</sup>, avec une question en B ou en A (26,27). On a remarqué plus haut que dans toutes les parataxes à interprétation conditionnelle, c'était A qui portait la condition, et que l'ordre devait être respecté. Il paraît alors impossible d'avoir une question en A. Cela créerait un conflit sémantique, dans la mesure où une interrogation ne peut pas être interprétée comme une condition.

- (10) *Tu écris tes mémoires | tu leur donnes quel titre ?*
- (26) *J'ai raté le train | quel est le prochain ?*
- (27) *Est-ce que vous rentrez demain ? | je vais faire des courses*

Je ne propose pas ici d'étude sémantique de la relation conditionnelle, qui obligerait à s'interroger très en détail sur le statut modal de A, notamment par rapport aux valeurs de l'hypothétique et de l'injonction (fonctionnement des pseudo-impératifs).

Avant de synthétiser ces remarques dans un schéma représentant la structure générale des parataxes conditionnelles et les différentes contraintes associées, on peut brièvement dire pourquoi cette structure gagne à être définie comme une *construction*, dans le sens que donnent les CxG à ce terme.

## 4 CxG, compositionnalité, constructionnalité

Les CxG font l'objet de nombreuses descriptions. Il n'est cependant pas inutile d'en rappeler les principaux tenants et aboutissants et de cibler leur intérêt par rapport à l'analyse des parataxes conditionnelles, notamment en ce qui concerne la question de la compositionnalité.

### 4.1 Principales revendications et caractéristiques des CxG<sup>15</sup>

Le fait que le terme soit le plus souvent au pluriel n'est pas un hasard. Il existe plusieurs approches constructionnelles que l'on peut regrouper en deux grandes familles, les approches traditionnelles et les approches dites « néoconstructionnistes », selon la distinction faite par Levin & Rappaport (2005 : 189 sqq.). On observe également plusieurs domaines d'application, notamment Östman & Fried (2005) pour des ouvertures sur les sciences cognitives et l'analyse du discours, Clark & Kelly (2006), Goldberg (2006) et Tomasello (2003) dans le domaine de l'acquisition du langage, Lambrecht (1994) dans le cadre de la structure informationnelle, ou encore Leino (2008) pour une approche de la variation et du changement linguistiques. Je ne propose pas ici une présentation détaillée des CxG, qui sont régulièrement définies dans leurs spécificités ou leurs convergences avec d'autres grammaires<sup>16</sup>, je rappelle simplement une définition très générale avant de m'appuyer sur un exemple précis.

Globalement, les CxG sont définies comme des grammaires qui permettent de formuler ce qu'un sujet doit savoir pour former et interpréter avec succès des énoncés d'une langue décrite. Ces grammaires ont pour



objectif de répertorier tous les patrons abstraits (constructions) qui permettent la production et l'interprétation d'énoncés bien formés (*constructs*). Elles sont en cela des grammaires génératives. Cependant, elles ne font pas d'hypothèse quant au caractère simple ou complexe, central ou périphérique de ces patrons. Sont considérées comme des constructions toutes les associations conventionnelles d'une forme et d'un sens, au niveau du lexème, du syntagme ou de la phrase. Ces associations, aussi appelées signes, peuvent être plus ou moins compositionnelles, plus ou moins idiomatiques (cf. Nunberg et al., 1994, pour une discussion détaillée sur les rapports de l'idiomaticité et de la compositionnalité). Dans une construction, la forme est exprimée en termes de propriétés syntaxiques, morphologiques et prosodiques et le sens renvoie à une articulation de propriétés sémantico-lexicales, pragmatiques et discursives. Les constructions sont donc des unités abstraites de la grammaire à l'interface entre plusieurs dimensions de la description linguistique (cf. Fried & Östman, 2004 : 18-23 et Mathieu, 2003), et leur schématisation rend compte de cette multidimensionnalité. Les CxG ne visent pas seulement un répertoire des constructions, mais également leur hiérarchisation, en termes d'héritage (pour une étude des problèmes d'héritage des lexèmes verbaux, voir par exemple Davis & Koenig, 2000).

Pour mieux comprendre ce qu'est une construction, je reprends un des exemples de Goldberg (1995). Dans cette perspective, l'interprétation d'un énoncé comme (28) ne dépend pas exclusivement du sens basique du verbe *bake* :

- (28) *She baked him a cake* (p. 9)  
« Elle lui a fait cuire un gâteau (dans l'intention qu'il l'ait) »

Pour produire ou interpréter un tel énoncé, les locuteurs utilisent non seulement du matériau lexical, mais font aussi appel à un patron abstrait de la forme « X fait en sorte que Y reçoive Z », associé à des rôles d'agent (X), de thème (Z) et de destinataire (Y) (*recipient*). Ce patron correspond à ce que Goldberg appelle la « construction ditransitive ». L'intérêt d'une telle analyse est qu'il n'est pas nécessaire d'attribuer à *bake* une valence spécifique à l'exemple (28). Les compléments du verbe ne sont plus vus comme contenus dans la structure argumentale mais comme permis (*licensed*) par la construction ditransitive. L'idée est que cette construction n'est pas attachée à un verbe en particulier, mais qu'elle est autorisée pour une classe de verbes définie sémantiquement, les verbes dits de création, dont *bake* fait partie. De ce point de vue, l'interprétation de (28) n'est pas réductible aux propriétés lexicales de *bake*, puisque pour l'obtenir, on est obligé de faire intervenir un patron abstrait (construction) auquel *bake* est rattaché par son sens. Rappelons qu'une construction apparaît comme un patron abstrait qui contient des informations de différents types. Dans le cas présenté, il s'agit d'informations de type syntaxique et sémantique, mais rien n'empêche d'intégrer des éléments phonétiques, prosodiques, morphologiques et pragmatiques.

Les constructions, tout comme leurs instanciations (*constructs*), peuvent être représentées comme en HPSG par un enchâssement de matrices attribut-valeur.

## 4.2 La question de la compositionnalité et de la constructionnalité

En faisant des constructions des signes – associations d'une forme et d'un sens – plus ou moins complexes, on pose le problème du mode de combinaison qui permet leur interprétation. Les CxG, en souhaitant décrire tous les énoncés possibles d'une langue, doivent prendre en charge les cas de compositionnalité *et* les cas de non-compositionnalité (pour une définition large, voir Boas, 2007 et Goldberg, 2006 : chap. 1). Cela mérite quelques précisions, car la question est plus complexe qu'elle ne paraît à première vue<sup>17</sup>.

Les définitions formelles de la compositionnalité sont algébriques (cf. Dowty, 2007 ; Fernando, 2005 ; Hodges, 2001 ; Montague, 1970) et visent à refléter une intuition attribuée à Frege (1952 [1892]). On postule une correspondance entre deux domaines, la syntaxe et la sémantique. Chaque domaine comprend un ensemble d'objets et d'opérations : les syntagmes et les combinaisons syntaxiques pour la syntaxe, les significations et les combinaisons sémantiques pour la sémantique. A chaque combinaison (opération) syntaxique correspond une opération sémantique. De plus, le sens associé au résultat d'une combinaison syntaxique est la combinaison sémantique des sens associés aux syntagmes composants

(homomorphisme). Dans la pratique, cela correspond au fait que l'interprétation (sémantique) d'une expression (syntaxique) est une combinaison (sémantique) du sens de ses parties (syntaxiques).

A strictement parler, on peut dire que l'interprétation d'une expression est compositionnelle quand elle résulte d'une *projection* à partir des propriétés de ses constituants lexicaux, et qu'elle est non compositionnelle quand ce n'est pas le cas. A ce niveau, les CxG visent des répertoires de structures non compositionnelles, parce qu'elles font des constructions des patrons abstraits qui ne sont pas réductibles, mais qui sont associés à des classes sémantiques de lexèmes. Par exemple, la construction ditransitive est associée aux verbes de création dont *bake* fait partie).

Toutefois, il y a un sens dans lequel la compositionnalité est préservée : les structures générales, qu'il s'agisse de constructions ou de structures syntagmatiques, offrent des patrons à l'intérieur desquels sont intégrées les informations des éléments du lexique. Par exemple, on pourra instancier la structure ditransitive de plusieurs manières, pas seulement avec *bake*. De ce point de vue, la construction est vue comme une règle de combinaison, qui certes n'est pas projetée à partir des propriétés du lexique, mais qui agit comme une opération multidimensionnelle qui combinent des éléments lexicaux sélectionnés sur la base de leur propriétés (ici le fait d'être un verbe de création)<sup>18</sup>.

A l'intérieur de ce cadre général, les parataxes conditionnelles posent problème, d'une part car il s'agit de structures plus complexes que celles qui sont généralement décrites, et, d'autre part, parce qu'elles sont *fortement* non compositionnelles. Leur interprétation conditionnelle n'est pas une combinaison à partir des propriétés de leurs composants lexicaux. A un niveau plus abstrait, elle résulte d'une intégration de ces composants dans une construction, mais une construction qui entre en conflit avec certaines propriétés des constituants. Par exemple, on postule une construction qui associe A et B par une RD quand il y a une montée mélodique sur la fin de A et une absence de pause entre A et B, mais les propriétés sémantiques de A pris isolément ne sont pas conservées. L'analyse des différents énoncés, et en particulier les énoncés du type de (13) et (14), a clairement mis en évidence que les propriétés des énoncés pris dans leur globalité ne dépendaient pas uniquement de la combinaison des propriétés de leurs composantes prises isolément. On a vu, par exemple, que l'imparfait en A acquerrait une valeur d'irréel, que le conditionnel en A perdait la capacité d'accommodation modale qu'il a isolément, ou encore que l'impératif en A pouvait perdre sa valeur d'impératif, au profit d'une valeur conditionnelle.

## 5 Proposition de représentation

Comme cela a été mentionné dans la section 4.1, le cadre des CxG permet une représentation simultanée des différentes dimensions en jeu dans l'interprétation de l'énoncé global (prosodie, syntaxe, sémantique, etc.), l'expression de phénomènes non compositionnels, le recyclage et l'adaptation d'outils de représentation du type HPSG, notamment les structures de traits (avec l'héritage et l'unification) et les valeurs par défaut (Lascarides & Copestake, 1999)<sup>19</sup>. La démarche de représentation est utile en ce qu'elle oblige à une description systématique des structures, qui peut prendre place dans une étude globale des énoncés paratactiques, au-delà des parataxes conditionnelles et propositionnelles, et qui permet de tester des hiérarchies d'héritages entre des types généraux et des sous-types plus spécifiques (problèmes de classification des constructions). Elle oblige aussi à différencier les contraintes rigides et les contraintes par défaut, en particulier pour la prosodie.

### 5.1 La structure de traits de la construction *par-cond*

Pour alléger la représentation, on a posé au préalable que la clause<sup>20</sup> déclarative avec sujet a une tête à l'indicatif ou au conditionnel. Elle est notée *dcl-hd-su-cl* et précisée en (I). La *clause impérative* (sans sujet) a une tête à l'impératif, elle est notée *imp-hd-cl* et précisée en (II). Le type correspondant aux clauses interrogatives est noté *int-hd-su-cl*. Le principe est que n'est autorisé que ce qui est déclaré.

La construction en elle-même est décrite en III, sous une forme simplifiée. Elle a été typée *par-cond*, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une *parataxe de type propositionnel conditionnel*. Ce serait différent si un des termes était un GN ou un GP. Un commentaire des six attributs utilisés est proposé à la suite.

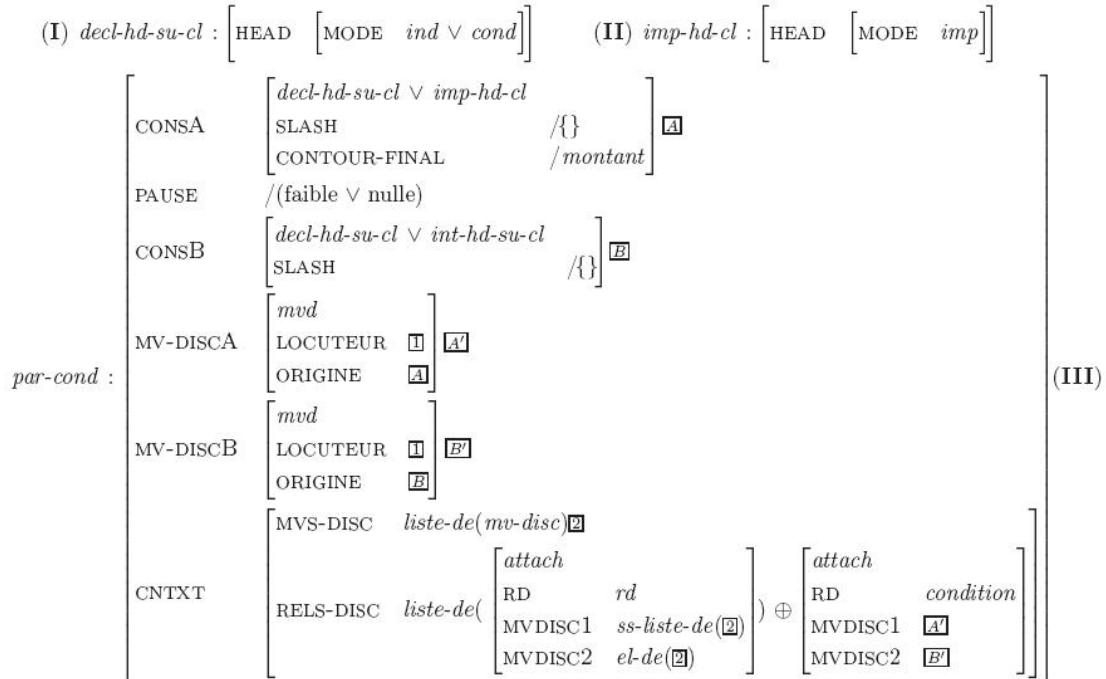


Figure 1. Construction *par-cond*

**Commentaire**

- CONSA

Le terme A (CONSA) est soit une clause déclarative (*decl-hd-su-cl*), soit une clause impérative (*imp-hd-cl*), syntaxiquement saturée et dont on ne peut extraire aucun constituant (SLASH {}), avec la particularité d'un contour mélodique final montant par défaut (*/montant*). L'ensemble de ces traits est représenté par [A].

- PAUSE

La pause entre A et B est par défaut faible (*/faible*).

- CONSB

Le terme B (CONSB) est soit une clause déclarative (*decl-hd-su-cl*), soit une clause interrogative (*int-hd-su-cl*). Comme A, il est par défaut syntaxiquement saturé (SLASH {}). L'attribut prosodique du contour final n'est a priori pas pertinent pour la construction. L'ensemble de ces traits est représenté par [B].

- MV-DISCA

L'attribut MV-DISCA veut dire que les valeurs saisies en [A] fonctionnent comme une unité discursive, notée [A'], qui doit être le fait du même locuteur que la deuxième unité discursive de la construction (la perspective est ici monologique).

- MV-DISCB

L'attribut MV-DISCB veut dire que les valeurs saisies en [B] fonctionnent comme une unité discursive, notée [B'], qui doit être le fait du même locuteur que la première unité discursive de la construction.

[A'] et [B'] représentent donc les unités discursives qui correspondent aux termes [A] et [B] de la parataxe. La représentation a été ici simplifiée, en fonction des limites de l'article, qui ne propose pas une sémantique des parataxes conditionnelles, et notamment du statut du constituant A (valeur hypothétique, généricité, rôle de l'impératif).

Un objet de type *mvd* est une matrice attribut-valeur spécifiant les informations utiles pour l'interprétation en discours (acte de langage, temps, type de procès, description du procès, etc.). Ces informations sont extraites des constituants [A] ou [B], comme le rappelle l'attribut ORIGINE. Il s'agit d'un choix possible à l'intérieur des possibilités interprétatives. On aura donc autant de structures de forme III qu'il y a de possibilités interprétatives vérifiant les contraintes de III.

- CNTXT

Le point suivant touche à l'insertion de la construction dans un contexte discursif antérieur plus large. Au départ, l'attribut CNTXT contient, d'une part, une liste d'unités discursives (*mv-disc*) notée [2] et, d'autre part, une liste de relations de discours concernant des éléments de [2]. Ici, la RD entre [A'] et [B'] est une condition (RD condition). Il s'agit d'un cas de subordination discursive (voir D-subordination, §3.3.1), on note par  $\oplus$  le chaînage de la liste de RD antérieure au bloc discursif [A][B] où [A'] et [B'] sont attachés par une RD de condition.

Un objet de type *attach* correspond à un attachement de deux segments discursifs au moyen d'une RD.

## 5.2 Contraintes associées à la construction *par-cond*

A la représentation il faut ajouter l'expression des contraintes sur la réalisation de A et/ou de B. Je ne propose pas une liste exhaustive. Il faudrait par exemple s'intéresser aux cas où B est une clause interrogative.

### Contraintes

$$\begin{aligned}
 \text{(C1)} \quad & \boxed{A} \left[ \text{HEAD} \left[ \text{MODE } \textit{cond} \right] \right] \Rightarrow \boxed{B} \left[ \begin{array}{l} \textit{decl-hd-su-cl} \\ \text{HEAD} \left[ \text{MODE } \textit{cond} \right] \end{array} \right] \\
 \text{(C2)} \quad & \boxed{A} \left[ \begin{array}{l} \text{HEAD} \left[ \text{MODE } \textit{ind} \right] \\ \text{TEMPS } \neg \textit{imparfait} \end{array} \right] \Rightarrow \boxed{B} \left[ \begin{array}{l} \textit{decl-hd-su-cl} \\ \text{HEAD} \left[ \text{MODE } \textit{ind} \right] \end{array} \right] \\
 \text{(C3)} \quad & \boxed{A} \left[ \text{HEAD} \left[ \text{TEMPS } \neg \textit{plus-que-parfait} \right] \right] \\
 \text{(C4)} \quad & \boxed{A} \left[ \text{HEAD} \left[ \text{TEMPS } \textit{imparfait} \right] \right] \Rightarrow \boxed{A} \left[ \begin{array}{l} \text{HEAD} \left[ \text{TEMPS } \textit{imparfait} \right] \\ \text{SEM} \left[ \text{VAL-MODALE } \textit{irréel} \right] \end{array} \right] \\
 \text{(C5)} \quad & \boxed{A} \left[ \text{HEAD} \left[ \text{TEMPS } \textit{imparfait} \right] \right] \Rightarrow \boxed{B} \left[ \begin{array}{l} \text{HEAD} \left[ \text{TEMPS } \textit{imparfait} \vee \textit{cond-passé} \right] \\ \text{SEM} \left[ \text{VAL-MODALE } \textit{irréel} \right] \end{array} \right]
 \end{aligned}$$

Figure 2. Contraintes associées à la construction *par-cond*

## Commentaire

- C1 Quand la tête de A (le groupe verbal) est au conditionnel, B est une clause déclarative dont la tête est au conditionnel.
- C2 Quand la tête de A est à l'indicatif, mais pas à l'imparfait, B est une clause déclarative dont la tête est à l'indicatif.
- C3 La tête de A ne peut pas être au plus-que-parfait.
- C4 Quand la tête de A est à l'imparfait, cet imparfait a une valeur modale d'irréel.
- C5 Quand la tête de A est à l'imparfait, avec la valeur d'irréel, la tête de B est soit à l'imparfait, soit au conditionnel, avec une valeur modale d'irréel.

## 6 Conclusion

Dans cette étude, j'ai proposé une analyse des parataxes propositionnelles conditionnelles. J'ai montré qu'elles ne peuvent pas se réduire à une combinaison discursive de deux segments indépendants. Elles relèvent donc d'un processus constructionnel, dont j'ai présenté certaines contraintes. J'ai notamment fait ressortir que la combinaison des modes et des temps est spécifique et ne se réduit pas à celle des subordinées conditionnelles. J'ai par ailleurs relié les parataxes propositionnelles conditionnelles à la catégorie générale des parataxes propositionnelles, dont elles héritent les traits prosodiques (montée finale sur A) et syntaxiques (saturation de A et de B, sensibilité aux enchâssements). Un prolongement naturel de ce travail est la prise en compte de parataxes conditionnelles non propositionnelles (A est un GN ou un GP), pour déterminer si les relations sémantico-discursives sont identiques ou différentes dans les deux cas, et si les non-propositionnelles présentent des contraintes particulières en dehors du caractère implicite du prédicat.

## Références

- Abeillé, A., Borsley, R. D. & Espinal, M.-T. (2006). The Syntax of Comparative Correlatives in French and Spanish. In Müller S. (ed.), *Proceedings of the 13th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Stanford : CSLI Publications, 6-26.
- Allaire, S. (1982). *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*. Étude en français moderne. Thèse d'état de l'Université de Rennes 2.
- Arrivé M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Asher, N. & Lascarides, A. (2003). *Logics of Conversation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Austin, J. L. (1970 [1961]). If and Cans. In *Philosophical Papers*. Oxford : Clarendon Press, 205-232.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, H., Stéfanini, J. & van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : CNRS éditions.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris : Champion.
- Boas, H. C. (2007). Construction Grammar in the 21<sup>st</sup> Century. *English Language and Linguistics*, 11/3, 569-585.
- Bolinger, D. (1977). *Meaning and Form*. Londres : Longman.
- Chaurand, J. (éd.) (1999). *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris : Seuil.
- Choi-Jonin, I. et Delais-Roussarie E. (2006). L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique. *Faits de langue*, 28, 83-94.
- Clark, B. (1993). Relevance and 'pseudo-imperatives'. *Linguistic & Philosophy*, 16, 79-121.
- Clark E. V. & Kelly, B. F. (2006). (eds) (2006). *Constructions in Acquisition*. Stanford : CSLI.
- Corminboeuf, G. (à par.). Les structures nominales à interprétation hypothétique. Format syntaxique et constantes sémantiques. In actes du colloque *La Parataxe* (Neuchâtel, 12-15 février 2007),

- Croft, W. (2001). *Radical Construction Grammar. Syntactic Theory in Typological Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Culicover, P. (1972). OM sentences. *Foundations of Language*, 8, 199-236.
- Culicover, P. & Jackendoff, R. (1997). Semantic subordination despite syntactic coordination. *Linguistic Inquiry*, 28, 195-217.
- Dargnat, M. & Jayez, J. (à par. [a]). La cohésion paratactique : une approche constructionnelle. In actes du colloque *La Parataxe* (Neuchâtel, 12-15 février 2007), 21 p. Disponible à : <http://mathilde.dargnat.free.fr>
- Dargnat, M. & Jayez, J. (à par. [b]). Les pseudo-impératifs comme point de vue sur l'action . In actes du colloque *L'Interpellation, perspectives linguistiques et didactiques* (Paris, 16-17 mai 2008).
- Davis, A. & Koenig, J.-P. (2000). Linking as constraints on word classes in a hierarchical lexicon. *Language*, 76, 56-91.
- Delattre, P. (1966). Les dix intonations de base du français. *The French Review*, 40, 1-14.
- Deulofeu, H. (1989). Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé ? *Recherches sur le Français Parlé*, 9, 111-141.
- Deulofeu, H. (1979). Les énoncés à constituant lexical détaché. *Recherches sur le Français Parlé*, 2, 75-109.
- Dowty, D. (2007). Compositionality as an Empirical Problem. In Barker C. & Jacobson P. (eds), *Direct Compositionality*, Oxford : Oxford University Press, 23-101.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B. & Mevel, J.-P. (éd.) (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. et al. (1975). Car, parce que, puisque. *Revue romane*, 10, 248-280.
- Fernando, T. (2005). Compositionality Inductively, Co-inductively and Contextuality. In Werning M., Machery E. & Schurz, G. (eds), *The Compositionality of Meaning and Content. Volume 1 : Foundational Issues*, Francfort : Ontos Verlag, 87-96.
- Fillmore, C. J. (1988). The mechanisms of 'Construction Grammar'. *Berkeley Linguistics Society*, 14, 35-55.
- Fillmore, C. J., Kay, P. & O'Connor, M. C. (1988). Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of *let alone*. *Language*, 64/3, 501-538.
- Franke, M. (à par.). Pseudo-imperatives and other cases of conditional conjunction and conjunctive disjunction. A par. In Fabricius-Hansen, C. & Ramm, W. (eds), *Subordination vs. Coordination in Sentence and Text*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Franke, M. (2007b). The pragmatics of biscuits conditionals. In Aloni, M. et al. (eds), *Proceedings of the 16th Amsterdam Colloquium*, Amsterdam : Université d'Amsterdam, 91-96.
- Frege, G. (1952 [1892]). On sense and Reference. Traduction de « Über Sinn und Bedeutung », in Geach, P.T. & Black (eds), *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*, Oxford : Blackwell, 143-162.
- Fried, M. & Boas, H. C. (eds). *Grammatical Constructions : Back to the roots*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Fried, M. & Östman, J.-O. (2004). Construction Grammar. A thumbnail sketch. In Fried, M. & Östman, J.-O. (eds), *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Garagnon, A.-M. & Calas, F. (2002). *La phrase complexe*. Paris : Hachette.
- Ginzburg, J. & Sag, I. (2000). *Interrogative Investigations, The Form, Meaning, and Use of English Interrogatives*. Stanford : CSLI.
- Giron, S. (2004). *Inventaire et classement des constructions verbales dans un corpus de français parlé dans l'Allier*. Thèse de doctorat de l'Université de Clermont-Ferrand 2.
- Glikman, J. (2005). *La parataxe, Définition et évolution*. Mémoire de DEA de l'Université de Paris 10.

- Goldberg, A. (1995). *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago/Londres : The University of Chicago Press.
- Goldberg, A. (2006). *Constructions at Work. The nature of generalization in language*. Oxford : Oxford University Press.
- Grevisse, M. (1990 [1957]). *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot.
- Groenendijk, J. & Stokhof, M. (2005). Why compositionality ? In Carlson, G. N. & Pelletier, F. J. (eds), *Reference and Quantification, The Partee Effect*, Stanford : CSLI Publications, 83-105.
- Hodges, R. (2001). Formal Feature of Compositionality. *Journal of Logic, Language and Information*, 10, 7-28.
- Kay, P. (1995). Construction Grammar. In Verschueren J., Östman J.-O. & Blommaert J. (eds), *Handbook of Pragmatics. Manual*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 171-177.
- Kay, P. (2002). An Informal Sketch of a Formal Architecture for Construction Grammar. *Grammars*, 5, 1-19.
- Kay, P. (2007). Pragmatic Aspects of Grammatical Constructions. In Horn R. L. & Ward G. (eds), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford : Blackwell Publishing, 675-700.
- Kay, P. & Fillmore C. J. (1999). Grammatical constructions and linguistic generalizations : The *What's doing Y?* construction. *Language*, 75, 1, 1-33.
- Koenig, J.-P. (1993). Linking Constructions vs. Linking Rules: Evidence from French. *Berkeley Linguistics Society*, 19, 217-231.
- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form : A Theory of Topic, Focus, and the Mental Representation of Discourse Referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lascarides, A. & Copestake, A. (1999). Default representation in constraint-based frameworks. *Computational Linguistics*, 25, 55-105.
- Legallois, D. & Gréa, P. (2003). La Grammaire de Construction. *Cahier du CRISCO*, 21, 5-27.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Leino, J. (ed.) (2008). *Constructional Reorganization*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Levin, B. & Rappaport Hovav, M. (2005). *Argument Realization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mann, W. C. & Thompson, S. A. (1988). Rhetorical Structure Theory : toward a functional theory of text organization, *Text*, 8, 243-281.
- Marandin, J.-M. (2006). Contours as constructions. In Schönefeld, D. (ed.), *Constructions all over : case studies and theoretical implications*. Url : <http://www.constructions-online.de/articles/specvoll>
- Mathieu, Y. Y. (2003). La Grammaire de Construction. *LINX*, 48, 43-56.
- Michaelis, L. & Lambrecht, K. (1996). Toward a construction-based theory of language function : the case of nominal extraposition. *Language*, 72/1, 215-247.
- Montague, R. (1970). Universal Grammar. *Theoria*, 36, 373-398.
- Nunberg, G., Sag, I. A. & Wasow, T. (1994). Idioms. *Language*, 70/3, 491-538.
- Östman, J.-O. & Fried, M. (eds) (2005). *Construction Grammars : Cognitive grounding and theoretical extensions*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Polanyi, L. (1985). A Theory of Discourse Structure and Discourse Coherence. *Chicago Linguistic Society*, 21, 306-322.
- Pollard, C. & Sag, I. (1994). *Head-Driven Phrases Structure Grammar*. Londres/Chicago : The University of Chicago Press.
- Portes C., Bertrand, R. & Espesser, R. (2007). Contribution to a grammar of intonation in French. Form and function of three rising patterns. *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française*, 28, 155-162.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, M. (2001 [1994]). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Roberts, C. (1989). Modal subordination and pronominal anaphora in discourse. *Linguistics and Philosophy*, 12, 683-721.
- Roulet E., Filliettaz, L. & Grobet, A. (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne : Peter Lang.
- Russel, B. (2007). Imperatives in conditional conjunction. *Natural Language Semantics*, 15/2, 131-166.
- Sag, I. (2007). *Sign-Based Construction Grammar. An informal synopsis*. Manuscrit (65 p.).
- Sag, I., Wasow, T. & Bender, E. (2003). *Syntactic Theory. A Formal Introduction*. Standford : CSLI.
- Savelli, M.-J. (1995). Autant le dire, quelques éléments comparatifs sur la macro-syntaxe de plus, moins, autant. *Recherches sur le Français Parlé*, 13, 67-90.
- Sweetser, E. (1990). *From Etymology to Pragmatics: Metaphorical and Cultural Aspects of semantics Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Taboada, M. & Mann, W. C. (2006a). Rhetorical Structure Theory: looking back and moving ahead. *Discourse Studies*, 8/3, 423-459.
- Taboada, M. & Mann, W. C. (2006b). Applications of Rhetorical Structure Theory. *Discourse Studies*, 8/4, 567-588.
- Thompson, S. A. & Mann, W. C. (1988). Rhetorical Structure Theory: Toward a functional theory of text organization. *Text*, 8/3, 243-281.
- Tomasello, M. (2003). *Constructing a language : a usage-based theory of language acquisition*. Cambridge : Harvard University Press.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.

---

<sup>1</sup> Je remercie les membres du Laboratoire Parole & Langage de leurs remarques constructives à l'occasion d'un séminaire, en particulier R. Bertrand, C. Portes et F. Sabio.

<sup>2</sup> *Corpus Allier* (Giron, 2004) [A], extraits des émissions *Strip-Tease* v.1-6 (VF Production, 2004 et 2006) [ST], corpus *Sankoff-Cedergren* (G. Sankoff & H. Cedergren, 1971) et *Montréal 84* (P. Thibault & D. Vincent, 1984), disponibles à l'Université de Montréal, [SC] et [Mtl84], exemples entendus (radio, télévision, métro), exemples relevés dans la littérature. Les exemples attestés sont référencés entre crochets, les exemples construits ne le sont pas. Le texte entre guillemets représente une des paraphrases possibles de l'exemple, et n'a qu'une valeur d'illustration.

<sup>3</sup> Le syntagme *Avec Pierre dans les buts* n'est pas considéré comme un ajout antéposé, mais comme un GP à valeur conditionnelle, avec une montée mélodique finale.

<sup>4</sup> Le couple *parataxe/hypotaxe* correspond soit à l'opposition *coordination/subordination*, soit à l'opposition *juxtaposition/coordination-subordination avec conjonction*.

<sup>5</sup> Il arrive que soient considérés comme paratactiques des énoncés avec une conjonction de coordination (voir par ex. Arrivé et al., 1986 : 469 ; Grevisse, 1957 : 54). La parataxe ne comporte alors pas l'idée d'asyndète, c'est-à-dire d'absence de conjonction.

<sup>6</sup> Ce qui explique que, pour l'instant, je n'ai pas pris en compte le cas des corrélatives comparatives comme *Plus il est grand, moins il est intelligent*, car j'ai considéré que la construction était manifestée dans l'emploi parallèle de deux adverbess quantitatifs (sur cette question, voir par ex. Abeillé et al., 2006 ; Allaire, 1982 ; Savelli, 1995).

<sup>7</sup> Deulofeu cible l'exemple *On se retrouvait | on était tout seuls*. D'autres auteurs (Dargnat & Jayez, à par. [a]) montrent que dans cet exemple, *on était tout seul* peut être envisagé comme un complément prédicatif de *se retrouver*.

<sup>8</sup> C'est, entre autres, ce qui distingue les cas de parataxe avec un terme nominal (par ex. *un pas de plus | je te casse la gueule*) et les thématisations (par ex. *Ces souliers | j'écrase les pieds de tout le monde* [Deulofeu 1979]), ou encore les dislocations à gauche (par ex. *Cette fille | je lui parle pas*) (pour cette question, voir par exemple Blasco-Dulbecco, 1999).

<sup>9</sup> Je ne propose donc pas ici d'analyse approfondie des propriétés prosodiques. Les exemples attestés montrent tous une montée mélodique sur A et une (quasi) absence de pause entre A et B. Ce qui pourrait en revanche faire l'objet d'une discussion est la prise en compte ou non d'un « contour continuatif » dans l'interprétation paratactique,



notamment en récupérant la notion d'incomplétude discursive. (Voir par ex. Choi-Jonin & Delais-Roussarie, 2006 ; Marandin, 2006 ; Portes et al., 2007).

<sup>10</sup> Le seul cas où B est présenté comme un argument prédicatif de A est l'exemple du verbe *se retrouver* déjà évoqué à la note 6.

<sup>11</sup> Par exemple, ces tests obligent à classer différemment les subordonnées en *parce que* et les subordonnées en *puisque*, qui ne diffèrent que sur le plan sémantique et qui demeurent des ajouts sur le plan syntaxique. Voir l'étude de Ducrot et al. (1975) et le commentaire de Riegel et al. (2001 : 507-508).

<sup>12</sup> Le résultat de ce test dépend de la compatibilité sémantique des deux RD en jeu : RD conditionnelle dans les parataxes, RD causale, finale, concessive, etc. pour les subordonnées enchâssantes. On peut tenter un test avec un enchâssement dans une structure causale en *parce que*, qui est assez neutre.

<sup>13</sup> Mon analyse diffère sur ce point de celle de Deulofeu qui généralise la difficulté de construire une parataxe avec une négation en A dans *Ils dansaient on aurait dit des Américains / ? Ils dansaient pas on aurait dit des Américains*. Ma position serait plutôt de dire que le problème est sémantique. D'autres exemples de parataxe montrent que l'on peut avoir des procès niés en A, dans des constructions similaires : *Elle répondait pas | on aurait dit une statue* ou *Jean ne bougeait pas | on aurait dit un mort* ou *Pierre n'a pas vu le camion | on aurait dit un zombie*.

<sup>14</sup> La RD porte ici sur le statut illocutoire de la question.

<sup>15</sup> Ce bref aperçu fait suite à la demande d'un relecteur anonyme, que je remercie de son intérêt.

<sup>16</sup> Voir par exemple Boas (2007), Fillmore (1988), Fillmore et al. (1988), Fried & Östman (2004), Goldberg (1995, 2006), Kay (1995, 2002, 2007), Kay & Fillmore (1999), Legallois & Gréa (2003), Mathieu (2003), Michaelis & Lambrecht (1996) et Sag (2007).

<sup>17</sup> Je remercie J.-P. Koenig pour avoir attiré mon attention sur la nécessité de proposer une définition plus précise de la compositionnalité.

<sup>18</sup> C'est en ce sens que Goldberg (1995 : 16) parle d'une compositionnalité sous une forme affaiblie (*weakened form*). C'est un élément central dans les grammaires d'unification telles que HPSG (Sag, Wasow & Bender, 2003 : 134-136).

<sup>19</sup> Par ailleurs, ce cadre ne fait pas d'hypothèse a priori sur la constituance et le statut des têtes. De ce point de vue, HPSG est un cadre plus contraint (voir Pollard & Sag, 1994 ; Ginzburg & Sag, 2000).

<sup>20</sup> *Clause* est ici entendu dans le sens que lui donnent Ginzburg & Sag (2000), soit un syntagme dont le contenu est communicativement complet. Le cas qui est évoqué ici est celui des clauses noyaux (*core-clauses*), dont la tête est nécessairement verbale (pages 40 sqq.).